



CPME/AD/Brd/110306/020/FR

Lors de la réunion du Conseil à Bruxelles, le 11 mars 2006, le CPME a adopté la position suivante : »Livre vert « de la Commission Européenne sur la lutte contre l'obésité en Europe : contribution du CPME (CPME 2006/020 Final FR/en)

Le Comité Permanent des Médecins Européens (CPME) salue l'initiative de la Commission européenne sur la prévention de la surcharge pondérale, de l'obésité ainsi que des maladies chroniques connexes. Le CPME est très préoccupé par la croissance persistante de l'obésité au sein de l'UE, en particulier chez les enfants, et tente de trouver des solutions pour inverser cette tendance.

Le « Livre vert » propose un aperçu détaillé du problème et traite de questions essentielles, dont certaines prêtant à controverse, auxquelles il est difficile de répondre de manière factuelle.

UNIR SES FORCES CONTRE L'OBÉSITÉ

Nous sommes entièrement d'accord pour dire que la nature plurifactorielle du problème impose une réponse multipartite pour le résoudre. Nous sommes par ailleurs d'avis qu'il est de loin préférable d'agir sur la prévention de l'obésité à long terme plutôt que d'attendre que ce problème ait évolué pour le traiter.

Nul va sans dire qu'aucune mesure isolée, portant notamment sur l'information, l'éducation, l'étiquetage, la modification des prix, et les campagnes de sensibilisation, n'est réellement efficace lorsqu'il s'agit de modifier des comportements. Par conséquent, il est primordial de combiner des outils disponibles pour avoir davantage de chances d'adapter les comportements dans la direction voulue.

Des changements de comportement sont constatés à la suite de diverses campagnes de sensibilisation. Toutefois, on remarque qu'une fois l'étude ou la campagne terminée, les comportements habituels refont rapidement surface.

Dès lors, il est indispensable de garder à l'esprit que les mesures de lutte contre l'obésité doivent être envisagées sur le long terme, sur une période d'au moins 10 à 20 ans, et être évaluées autant que possible sur des bases scientifiques afin que nous disposions de meilleures informations sur ce qui est efficace ou non.

Le public et ses différentes franges peuvent être sensibilisés en adressant des messages spécifiques à différents groupes.

Encourager et aider les États membres dans la lutte contre l'obésité est un aspect de la valeur ajoutée de l'UE.

LE CONSOMMATEUR AVERTI

Les régimes sains, l'activité physique et la prévention de l'obésité font actuellement l'objet de réels efforts et d'une grande attention. Il faut s'en réjouir. Le CPME est d'avis que des informations objectives peuvent faciliter la diffusion de campagnes de prévention. Pour limiter la confusion des consommateurs, il convient de communiquer un message clair et simple et de lui assurer une couverture médiatique positive. Plusieurs exemples de campagnes sur des styles de vie sains dans et en dehors de l'UE peuvent servir de modèle et de base à d'autres. Si de telles campagnes sont parrainées par l'industrie alimentaire, le message doit être objectif et n'avoir aucune influence commerciale.

Le marketing social doit servir à conscientiser les consommateurs sur les régimes sains, la consommation de boissons et la cuisine ainsi que sur l'importance de repas réguliers.

Les médias doivent par ailleurs être utilisés activement afin de diffuser des messages positifs capables d'animer et d'informer la population sur l'importance de l'activité physique tout en prodiguant des conseils concrets pour améliorer la condition physique de tout un chacun.

Les étiquettes des aliments doivent renseigner un profil nutritionnel aisément compréhensible détaillant la teneur en lipides, glucides et sel des produits. Le CPME suggère de recourir à un codage couleur. Il salue par ailleurs la position du Conseil recommandant de réinstaurer les profils nutritionnels dans la proposition législative sur les allégations de santé, une initiative vivement soutenue par le CPME, et prie à présent le Parlement européen de l'accepter. Le CPME prône par ailleurs l'utilisation d'outils simples tels qu'un code de couleur sur les étiquettes alimentaires.

Quant à l'ajout de vitamines et de minéraux, le CPME estime que la prudence s'impose étant donné que cela peut nuire à la recommandation d'une alimentation saine, soulever des questions de sécurité alimentaire et semer la confusion dans l'esprit du consommateur.

Les campagnes d'information et de sensibilisation ne doivent pas perdre de vue qu'il est primordial de ne pas stigmatiser les personnes vulnérables en recourant à des méthodes susceptibles de renforcer les troubles alimentaires.

FOCUS SUR LES ENFANTS, LES JEUNES...

Selon le CPME, le groupe cible le plus important en matière de lutte contre l'obésité en Europe est celui des enfants et des jeunes.

Les comportements acquis au cours de l'enfance et de l'adolescence subsistent en grande partie à l'âge adulte. Les enfants et les jeunes gens ont des habitudes alimentaires similaires à celles des adultes et consomment trop de graisse, de sucre et de sel avec, par ailleurs, des carences en fibres, en vitamines, en fruits et en légumes. Ils ont toutefois tendance à boire et manger plus de sucre que les adultes.

Toutes les écoles maternelles et primaires devraient proposer quotidiennement aux enfants/élèves un repas sain gratuit comprenant des fruits, des légumes et un jus ou de l'eau en leur accordant suffisamment de temps pour le consommer dans une cantine ou un endroit similaire adéquat.

Il convient d'inciter les cantines scolaires à servir/vendre de la nourriture et des boissons saines à des prix raisonnables en veillant à réduire la quantité d'aliments peu indiqués pour la santé.

Tous les élèves d'une école doivent au moins s'adonner à 1 heure d'activité physique par jour. Un large éventail d'activités alternatives devrait leur être proposé.

L'école est le lieu par excellence pour inculquer les bonnes habitudes alimentaires ; elle devrait proposer une éducation culinaire.

Toute communication destinée aux enfants et aux adolescents doit également s'adresser à leurs parents. Ces derniers doivent être informés et se voir enseigner comment préparer des repas équilibrés et servir des boissons saines. Par ailleurs, l'importance de repas réguliers et d'un petit-déjeuner quotidien doit être rappelée tant aux enfants qu'à leurs parents. Il convient de signaler aux enfants, aux adolescents et à leurs parents qu'il est nécessaire d'équilibrer les activités de loisirs actives et passives. Des campagnes incitant à se rendre à l'école à pied devraient être mises en place.

Des campagnes prônant des régimes et des modes de vie équilibrés spécifiques à ces catégories d'âge doivent être lancées. Rendre des aliments sains attrayants pour les enfants et les adolescents est un véritable défi. À titre d'exemple, de l'eau pourrait être vendue dans des bouteilles à la mode, etc.

Les gouvernements doivent encourager la distribution à grande échelle d'installations pour les activités physiques destinées en particulier aux enfants et aux adolescents qui devraient s'impliquer dans la planification d'activités scolaires et de loisirs au sein de leurs communautés locales. Des pistes cyclables sécurisées doivent être prévues au besoin.

L'UE devrait sérieusement envisager s'il convient de limiter/interdire la publicité d'aliments et de boissons peu indiqués pour la santé adressée aux enfants en dessous d'un certain âge. De telles publicités doivent au moins être sensiblement réduites. À défaut, la solution passera par la législation. La

publicité destinée aux enfants doit être spécifiquement contrôlée par un organisme dépourvu de tout intérêt commercial.

ET LES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES VULNÉRABLES

Comme le « livre vert » le souligne, la modification des comportements de personnes vivant dans des zones défavorisées constitue un défi tout particulier.

Pour ce groupe, il pourrait même être plus important de diminuer le prix des aliments sains et de proposer des activités physiques bon marché.

Les enfants pourraient influencer les comportements à travers des messages diffusés à l'école ou par leur médecin local voire d'autres professionnels de la santé. En général, les groupes socio-économiques plus fragiles changeront de comportement bien plus tard que les autres franges de la société.

Ce point nécessite une plus grande attention et un complément d'information. Des études spécifiques doivent être menées pour comprendre comment cibler au mieux ces groupes et optimiser/accélérer les changements de comportement.

POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

Les informations et l'éducation n'auront qu'un impact limité sur le changement de comportement à moins de prendre des mesures au sein de l'environnement afin de faciliter la mise en œuvre de nouvelles connaissances.

Accès à une nourriture saine

On doit pouvoir se procurer aisément et à un prix raisonnable de la nourriture saine, comme des fruits et des légumes, ainsi que des boissons saines avec une faible teneur en sucre dans des magasins, des écoles, sur le lieu de travail, etc.. Des mesures devront peut-être être prises pour faire baisser les coûts des produits sains, éventuellement aux dépens de produits moins indiqués pour la santé. Une solution serait de subventionner des fruits et des légumes afin de garantir des revenus aux producteurs et de baisser les prix pour les consommateurs.

Accès à des installations d'activité physique

Il est tout aussi important d'offrir aux personnes davantage de possibilités de prendre part aux activités physiques qu'ils apprécient. L'UE devrait inciter les gouvernements nationaux à promouvoir l'implantation à grande échelle d'installations d'activité physique pour tous les âges. Les gouvernements, les écoles et les lieux de travail devraient recommander de se rendre à pied ou à vélo à l'école ou sur le lieu de travail. Par ailleurs, des pistes cyclables devraient être prévues dans les zones rurales. Le lieu de travail peut également promouvoir un style de vie sain en vendant de la nourriture saine à des prix abordables dans les cantines, en proposant de l'eau potable, en

organisant des activités physiques ou en encourageant une inscription à des centres de fitness. Cela peut réduire le nombre de jours de congés de maladie et être stimulé par une collaboration entre les responsables du lieu de travail et le gouvernement.

LE RÔLE DES SERVICES DE SANTÉ

Les systèmes de soins de santé primaires et secondaires peuvent jouer un rôle essentiel dans la prévention et le traitement de la surcharge pondérale et de l'obésité et ce, de diverses manières. Le système de soins de santé doit disposer des ressources adéquates pour mener à bien cette tâche capitale mais ô combien exigeante. L'éducation, la formation et les incitants financiers sont nécessaires pour permettre au système de soins de santé de fonctionner au mieux au bénéfice de la lutte contre la surcharge pondérale et l'obésité.

Le CPME estime que les médecins peuvent et doivent jouer un rôle majeur en étant des modèles, en traitant le problème de l'obésité lorsque cela s'impose et en prodiguant au besoin des conseils sur les changements de styles de vie nécessaires. Les travailleurs de la santé peuvent également jeter les bases pour des actions et des recherches supplémentaires.

Le CPME et ses membres se sont fermement engagés à faciliter la lutte contre l'obésité au sein de l'UE. La meilleure façon de progresser consiste à unir ses forces et, sur ce plan, le CPME considère que l'UE peut apporter une valeur ajoutée.
